

Les crédits

l'Europe, il ne doit pas oublier que le député de Laurier—Sainte-Marie a dit que ce sont tous des États souverains.

Lorsqu'il parle de choses hypothétiques, et lorsqu'on parle du Québec, d'après nous, on le veut ouvert, on le veut libre-échangiste, ouvert sur le monde. Qui passe pour des gens qui se replient sur eux-mêmes? C'est lui qui a fait référence à un mur de Berlin et c'est lui qui nous dit que les Canadiens vont refuser de faire du libre-échange. Ce ne sont pas les Québécois qui tiennent ce discours-là, ce sont des gens de l'autre côté de la Chambre, ce sont des gens qui représentent le reste du Canada.

— Là, je lui relance la question: Est-ce que pour lui, comme député québécois, comme député d'Outremont, comme jeune député d'une nouvelle génération, est-ce qu'il est jeune ou vieux? Est-ce que ses idées sont vieilles ou jeunes? C'est plutôt ça l'important. Et comme jeune, moi je me sens profondément blessé par ses propos, parce que ce que j'entends quand je discute avec des gens de ma génération, c'est très loin de ce discours-là, très biaisé, très partisan. Je lui demande ceci: Est-ce que, pour lui, le Québec constitue une nation? Qu'il réponde clairement à cette question et qu'il n'ouvre pas de parenthèse sur un ensemble de sujets. La question est claire pour les gens qui nous écoutent. Est-ce qu'à ses yeux, comme député québécois, d'Outremont, de la région de Montréal, est-ce que le Québec est une nation?

M. Cauchon: Monsieur le Président, dans un premier temps, il est évident qu'encore une fois, de l'autre côté de la Chambre, on me lance encore des injures en me traitant péjorativement de vieux politicien, alors que je n'ai que 31 ans. Je pense que ma vision des choses est tout à fait moderne, mais nonobstant ces propos, je tiens à vous dire que je respecte toujours l'opinion des gens du Bloc québécois, malgré le fait qu'ils ne respectent pas les miennes.

Ceci étant dit, je répondrai à la question sur la nation, quand le Bloc québécois aura. . .

Des voix: Oh! Oh!

M. Cauchon: Non, laissez-moi terminer. Quand le Bloc québécois, parce que n'oubliez pas que je suis le député d'Outremont, je suis un député du Québec, donc très très concerné par l'hypothétique débat référendaire qu'ils essaient de lancer d'une façon prématurée, qui ne respecte pas l'ensemble de la population du Québec.

Je répondrai à cette question quand ils auront défini ce qu'est la séparation pour eux? Quand ils auront également cessé de tergiverser et de lésiner sur les mots qu'ils utilisent: séparation, souveraineté, souveraineté—association. Quand ils seront eux-mêmes honnêtes intellectuellement face à la population du Québec que je représente. À ce moment-là, on pourra parler de choses sérieuses. De toutes façons, quand on pose la question sur la nation, j'aurais peut-être besoin d'une heure pour discuter là-dessus, un peu comme dans *Cyrano de Bergerac*.

Le vice-président: Comme je vois un député qui veut poser une autre question, y a-t-il consentement unanime, chers collègues, afin qu'on prolonge cette période? Alors j'ai posé une question: Y a-t-il consentement unanime afin qu'on prolonge cette période?

• (1315)

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Le vice-président: Nous reprenons donc le débat. Malheureusement le temps est expiré. La parole est au député de Trois-Rivières sur le débat.

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer à ce débat très important qui attise les passions bien légitimement. Je veux féliciter en premier lieu mon collègue de Kamouraska—Rivière-du-Loup pour la présentation de sa motion qui se lit comme suit:

Que la Chambre condamne l'inefficacité des interventions du gouvernement fédéral en matière de développement régional, interventions qui sont sources de dédoublements et d'incohérence résultant en un fouillis administratif préjudiciable à l'essor économique des régions.

C'est un débat, comme on l'a vu, qui peut facilement devenir acrimonieux parce qu'il illustre bien parfaitement les difficultés du régime fédéral. Ce n'est pas pour rien que les passions sont facilement attisées, parce qu'on y voit facilement l'adversité qui découle des logiques internes qui président au fonctionnement des deux gouvernements en place. On ne s'en cache pas, ce qui nous intéresse lorsqu'on parle de développement régional, c'est le développement régional en terme d'intervention fédérale au Québec. Ce sont donc des logiques internes qui s'affrontent, le gouvernement du Québec revendiquant la maîtrise d'oeuvre, de par sa responsabilité en termes d'aménagement du territoire, et le gouvernement fédéral légitimant son intervention par sa responsabilité en termes de lutte aux disparités régionales et utilisant, combien abusivement parfois, son pouvoir de dépenser.

Il est intervenu, de diverses façons, en termes de développement régional, et ce sur un plan structurel de par différentes institutions qui font double emploi avec des institutions qui existent au Québec et où on retrouve conséquemment, dédoublement, tiraillement, gaspillage et confusion. Je peux vous en donner quelques exemples.

On a le Bureau fédéral de développement qui entre en compétition directe avec le Secrétariat régional au développement et avec les CRD qui, eux, ont un programme qui s'appelle le Fonds d'aide aux entreprises. Il y a donc compétition entre deux institutions qui s'adressent aux mêmes clients.

On a le Conseil national de recherche qui s'adresse, concernant le développement technologique, aux PME, et qui est en compétition avec le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et son programme Innovation PME. Donc, double structure, double énergie, double budget, double structure en termes de fonctionnaires.

On a les séminaires de formation qui s'adressent aux entrepreneurs de PME au Québec, où on a d'un côté, la Banque fédérale de développement et de l'autre, le ministère de l'Industrie du Québec. Donc deux structures où on fait les mêmes invitations aux mêmes individus.

Enfin, on a un dossier classique qui est celui de la formation professionnelle, où tout le monde connaît au Québec le fouillis entre toutes les prétentions et tous les budgets dont dispose Emploi et Immigration, versus ce qui est devenu une espèce de coquille vide à cause des mésententes fédérales—provinciales que constitue aujourd'hui la Société québécoise de la main-d'oeuvre, et toujours en termes de formation professionnelle.

Alors qu'il y a, et ce au grand mépris du régime fédéral, un consensus très, très fort au Québec, et du milieu patronal et du milieu ouvrier, et de tous les intervenants publics et parapublics pour faire en sorte que la juridiction de la formation profession-